



**Ouverture de la
23^e Conférence ministérielle de la
Francophonie**

**Discours de
Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF
Secrétaire général de la Francophonie**

Vientiane, 20 novembre 2007

Vous comprendrez que mes premiers mots aillent vers le Président du Laos, Son Excellence Monsieur CHOUMMALY SAYASONE, notre hôte, à qui je voudrais, ici, exprimer notre profonde reconnaissance. Le plaisir que nous ressentons à séjourner dans votre pays, Monsieur le Président, ne tient pas seulement à sa beauté légendaire, aux conditions de travail remarquables que vous nous offrez, il tient aussi et surtout aux marques d'amitié, d'affection, de fraternité dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée à Vientiane. Je souhaiterais donc associer à ces remerciements, le Vice-premier ministre ainsi que les membres du gouvernement, le Maire de Vientiane, et l'ensemble des Laotiennes et des Laotiens.

Cette conférence ministérielle s'inscrit, comme le prévoit la Charte, à mi-parcours entre deux Sommets, le Sommet de Bucarest, tenu en septembre 2006, et celui de Québec qui se déroulera en octobre 2008. Cela étant, les conférences ministérielles se suivent mais ne se ressemblent pas. Chacune d'entre elles marque, à sa manière, année après année, l'évolution de notre organisation, tout en y apposant le sceau de ses hôtes.

Ce retour de la Francophonie au cœur de l'Asie du Sud-Est, dix ans presque jour pour jour après le Sommet de Hanoï, ce séjour sur les berges millénaires du Mékong, sont, à cet égard, une invitation à porter un regard lucide sur la décennie écoulée, à mesurer les progrès réalisés, à dire la réalité de la Francophonie en 2007.

Une Francophonie dotée d'une nouvelle Charte, réformée dans ses structures et dans son mode de fonctionnement pour plus de transparence, de rigueur, de cohérence, et d'efficacité.

Une Francophonie guidée par un cadre stratégique décennal et une programmation quadriennale.

Une Francophonie recentrée sur des missions essentielles, et sur des projets phares en prise directe avec les réalités et les attentes de nos peuples.

Une Francophonie, renforcée par ces textes normatifs exigeants que sont la Déclaration de Bamako et la Déclaration de Saint-Boniface.

Une Francophonie émancipée, qui a su prendre toute la mesure de son espace. Sommet après Sommet, conférence ministérielle après conférence ministérielle, la Francophonie s'est progressivement affirmée dans son inter continentalité et sa polyphonie.

Une Francophonie décomplexée qui revendique et assume fièrement sa dimension politique. Le temps n'est plus au soupçon de voir la dimension politique de la Francophonie occulter ou dévoyer sa mission originelle de coopération culturelle et technique.

Parce que nous sommes tous d'accord pour décliner le mot de « politique » en termes de paix, de démocratie, de droits de l'Homme.

Parce que nous sommes tous d'accord pour reconnaître que la paix, la démocratie et le développement sont indissociables.

Parce que nous sommes tous d'accord pour reprendre à notre compte les propos de Léopold Sédar Senghor lorsqu'il affirmait que « la culture est l'Alpha et l'Oméga de la Politique, non seulement son fondement, mais aussi son but. »

Enfin, et surtout, parce que nous aurions manqué à notre devoir premier de solidarité, en développant une coopération à deux vitesses, réservée aux seuls de nos Etats membres vivant dans un climat de sécurité et de paix.

Nous n'avons rien renié des valeurs que nous ont transmises les Pères Fondateurs : Léopold Sédar Senghor, Habib Bourguiba, Hamani Diori, Norodom Sihanouk.

Nous n'avons rien renié des valeurs véhiculées par la langue française que nous avons en partage.

Nous les avons, par nécessité autant que par conviction, mises en résonance avec les réalités du monde contemporain, avec les défis de la mondialisation.

La boucle est aujourd'hui bouclée, le point d'équilibre atteint, l'osmose réalisée, comme en témoigne l'invitation que nous lance le Laos - dix ans après l'élection du premier Secrétaire général, dix ans après l'émergence de la dimension politique et diplomatique de notre Organisation - à nous pencher sur « le français, outil de solidarité et de diversité linguistique et culturelle » et par là-même à réaffirmer la dimension politique de la culture, la dimension culturelle de la politique.

Affirmer la dimension culturelle de la politique, c'est dire que la politique, en d'autres termes l'organisation et la gouvernance de la Cité, de la collectivité humaine, doit reposer sur une certaine vision de l'Homme et du monde, c'est dire que la politique doit, dans l'action, se révéler humanisme.

Telle est, en tout cas, notre conception de la politique, singulièrement dans un monde où les inégalités vont en se creusant, dans un monde tenté de faire allégeance aux seules lois du marché.

Affirmer la dimension politique de la culture, c'est dire que la culture par-delà ses œuvres, est aussi modes de vie, traditions, croyances, c'est dire que la culture est aussi le résultat de choix incessants, qu'elle est un système vivant, en perpétuelle évolution, qui préside, dans une société, aux rapports avec les autres, mais également à l'interaction des sociétés entre elles. C'est en cela qu'elle conditionne le politique, mais aussi l'économique. C'est en cela qu'elle est vecteur d'identité et d'inter culturalité.

Telle est, en tout cas, notre conception de la culture, singulièrement dans un monde menacé par la marchandisation et l'uniformisation des expressions culturelles, dans un monde menacé par l'exacerbation des passions identitaires et l'affrontement des imaginaires.

Tel est, en dernier ressort, le sens de notre engagement, de notre mobilisation pour l'adoption, à l'Unesco, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, pour sa ratification, et, désormais, pour sa mise en œuvre.

C'est notre manière de dire et de faire savoir que nous croyons en l'égalité de toutes les cultures, que nous croyons en l'impérieuse nécessité de préserver leur intégrité, de préserver cet héritage, ce patrimoine irremplaçable de l'humanité que constituent la diversité créatrice, la diversité linguistique, la diversité culturelle.

C'est notre manière de dire et de faire savoir que nous croyons en l'impérieuse nécessité de préserver et de promouvoir la langue française, mais aussi l'insondable richesse des langues et des cultures qui s'expriment et s'enrichissent mutuellement, au sein de notre communauté.

C'est notre manière de dire et de faire savoir que cette revendication, nous voulons la porter, également, pour toutes les langues et toutes les cultures, bien au-delà de l'espace francophone, dans un esprit de dialogue et de tolérance, dans un esprit d'ouverture et d'échanges. Car il ne suffit pas de préserver la diversité des cultures, si cette diversité doit se muer en une négation de la différence, au nom même de la différence.

C'est notre manière de dire et de faire savoir que nous entendons contribuer à l'instauration, à l'échelle du monde, d'un projet de société qui nous permette de vivre ensemble avec nos différences, de coexister pacifiquement, de « copenser » et de cogérer, démocratiquement, notre destin commun.

Ce sont tous ces possibles que porte en germes la Convention de l'Unesco. Et la ratifier, c'est donc, en quelque sorte, marquer son adhésion à ce nouveau Pacte social, à cette nouvelle gouvernance mondiale.

Je voudrais donc saisir l'occasion de ma présence au pays du temple Vat Phou, du site de Champassak, de la ville de Luang Prabang, au sein de cette région de l'Asie du Sud Est qui recèle tant d'autres trésors classés au Patrimoine mondial de l'Humanité, pour lancer un appel solennel à tous les Ministres, à tous les Ambassadeurs, à tous les Hauts représentants, ici présents, pour que leur pays, membre de la Francophonie ou d'autres organisations, ratifie cette Convention, et pose, par là-même sa pierre à l'édification de la Civilisation de l'Universel.